

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11 AVR. 2019

Dossier complet le :

11 AVR. 2019

N° d'enregistrement :

E-19-124

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage d'eau d'une profondeur de 260 m dans la nappe des Grès du Trias inférieur sur le site industriel EGGER

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Société EGGER Panneaux et Décors

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EGGER Panneaux et Décors

Nom, prénom et qualité de la personne

LABOURDIQUE Pascal, Responsable Energie Environnement

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 8 0 1 6 0 8 4 6 0 0 0 5 7

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement	Forage d'eau d'une profondeur supérieure à 50 m. Rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature Rubrique 1.1.2.0 du Code de l'Environnement pour le prélèvement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage d'une profondeur de 260 m dans la nappe des grès vosgiens pour le refroidissement.

Voir la description du projet dans le dossier joint.

4.2 Objectifs du projet

La société EGGER, implantée sur la zone industrielle de Blanchifontaine à Rambervillers (88) et spécialisée dans la fabrication de panneaux de particules, a mis en service des tours aéroréfrigérantes.

Avec la mise en service de ces tours, les besoins en eau de l'entreprise ont été multipliés par 10 : ils sont passés de 100 m³/j prélevés dans les eaux superficielles, à environ 1000 m³/j.

Le prélèvement d'eau actuel étant effectué dans la Mortagne, la société EGGER craint par ailleurs de ne plus pouvoir satisfaire ses besoins en période d'étiage sévère compte-tenu de la nécessité de maintenir un débit réservé dans la rivière.

Après réalisation d'une étude de faisabilité, EGGER projette la réalisation d'un forage de 260 m de profondeur sur son site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage aux grès vosgiens aura une profondeur d'environ 260 m de façon à capter une épaisseur d'au moins 60 m de terrains gréseux et conglomératique du Trias inférieur. Au droit du site, le niveau statique prévisionnel devrait se situer à une cote voisine de 300 m N.G.F. et donc le forage sera vraisemblablement artésien.

Le forage sera tubé et cimenté au toit du Conglomérat principal de façon à limiter l'apport potentiel de fer dans ces terrains.

La coupe technique du forage pourra être la suivante :

- Forage de 0 à -8 m DN 660 mm,
 - Pose d'un tubage plein en acier ordinaire DN 508 mm et cimentation à l'extrados,
 - Forage de -8 à -26 m (toit des couches grises) MFT DN 311 mm et test de pompage à l'air lift double colonne durant 3 heures. Si le débit est d'au moins 30 m³/h, une exploitation de la nappe des calcaires du Muschelkalk supérieur pourra être envisagée et un second forage (voir un troisième) devra être réalisé. Dans le cas contraire le forage sera poursuivi.
 - Réalésage DN 445 mm de -8 à -26 m puis forage DN 445 de -26 à -80 m,
 - Pose d'un tubage plein en acier ordinaire DN 339 mm et cimentation à l'extrados,
 - Forage DN 311 mm de -80 à -192 m,
 - Pose d'un tubage plein en acier ordinaire DN 220 mm et cimentation à l'extrados,
 - Forage DN 216 mm de -192 à -260 m,
 - Pose d'une crépine inox à fils enroulés 4" slot 1,5 mm de -190 à -260 m avec un tube plein de d-175 à -190 m et mise en place d'un massif de gravier filtrant.
 - Pose d'une plaque de fermeture avec joint d'étanchéité boulonnée (artésianisme probable).
- Après mise en place de l'équipement, le forage fera l'objet d'un nettoyage à l'air lift double colonne descendu au fond durant un temps prévisionnel de 4 heures, puis d'un pompage d'essai à 80 m³/h.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le forage sera exploité au débit maximal prévisionnel de 50 m³/h.

Le forage sera exploité en parallèle avec le pompage dans la Mortagne notamment en période d'étiage et lorsque la qualité de l'eau de rivière n'est pas compatible avec les installations de filtration de l'usine.

Le volume annuel prélevé dans les eaux souterraines est estimé à 185.000 m³ par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La réalisation du forage est soumise à déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0. du Code de l'Environnement.

Le prélèvement d'eau souterraine est soumis à déclaration au titre de la rubrique 1.1.2.0. du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur de forage	260m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Rambervillers

Site EGGER.

Coordonnées géographiques¹ Long. 6 ° 39' 20 " E Lat. 48 ° 20' 0 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☒ Non ☐

L'usine Egger Panneaux et Décors est une installation de fabrication de
panneaux de bois soumise à autorisation ICPE. Le projet consiste donc en
une modification d'une installation ICPE en créant un ouvrage de forage
des eaux souterraines.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site a fait l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre du
renouvellement de son autorisation d'exploiter. Cette autorisation a été
délivrée le 15 Novembre 2018.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Impact minime sur la ressource en eau. Aucune incidence sur le forage du Syndicat des Eaux de Rambervillers.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Impact négligeable sur la ressource en eau. Rabattement induit de 1.3m maximum sur le forage du syndicat des eaux, ce qui est faible compte-tenu de la hauteur d'eau captée
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	cuttings du forage
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Durant la réalisation des travaux (durée prévisionnelle 2 mois)
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Pendant la durée des travaux (atelier de forage)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Durant la réalisation des travaux (durée prévisionnelle 2 mois)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	cuttings du forage

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, le forage est situé dans l'enceinte du site industriel.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Les annexes sont jointes dans le dossier de porter à connaissance. Les 2 photos de l'implantation sont reportées sur une feuille jointe.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Rambervillers

le, 11/04/2019

Signature



